

RAPPORT ANNUEL 2009



Leader en exploration pétrolière au Québec

Table des matières



Mot du président	02
Objectif : 20 000 barils/jour	03
Fait saillants 2009	04
Rapport de gestion 2009	06
Bilan des travaux d'exploration 2009	08
Analyse par la direction de l'information financière	12
Rapport des vérificateurs aux actionnaires de Pétrolia inc.	19
Bilan	20
État des résultats et du résultat étendu	21
États des capitaux propres	22
États des frais d'exploration reportés	23
États des flux de trésorerie	24

Notes complémentaires aux états financiers 30 septembre 2009	
1. Statuts constitutifs et nature des activités	25
2. Présentation des états financiers	25
3. Principales conventions comptables	25
4. Normes comptables futures	28
5. Informations à fournir sur les instruments financiers	28
6. Informations concernant le capital	29
7. Créances	30
8. Placements	30
9. Immobilisations corporelles	31
10. Propriétés pétrolières et gazières	31
11. Frais d'exploration reportés	33
12. Capital-actions	35
13. Impôts sur les bénéfices futurs	37
14. Engagements	38
15. Éventualités	38
16. Opérations entre apparentés	39
17. Informations supplémentaires sur le flux de trésorerie	40
18. Événements postérieurs à la date du bilan	40
Annexes	41

Barils

20 000

EN 2009, LA SOCIÉTÉ A CONCENTRÉ SES EFFORTS DANS LE BUT DE CONFIRMER LA DÉCOUVERTE DE HALDIMAND ET DE DÉMARRER DES PROJETS SIMILAIRES À CELUI-CI. L'ANNÉE 2010, QUANT À ELLE, MARQUERA LE DÉBUT DE LA PRODUCTION ET S'ANNONCE COMME UNE ANNÉE CHARNIÈRE DANS LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ.

16 000

14 000

Mot du président

Depuis 2005, Pétrolia s'est positionnée sur la carte de l'exploration des hydrocarbures au Québec par ses acquisitions de permis et par son aptitude à définir des cibles de forage à haut potentiel. À ce jour, la Société contrôle plus de 70 % du potentiel pétrolier terrestre du Québec et trois de ses puits se situent à l'étape des tests de production. Malgré une tendance en 2008 axée sur l'exploration des (*shale gas*), Pétrolia a tenu le cap et a concentré ses efforts sur l'exploration du pétrole. De plus, à l'opposé de plusieurs sociétés, Pétrolia a accéléré en 2009 ses travaux d'exploration malgré la turbulence et la volatilité des marchés. Cette ténacité a porté fruit puisque, alors que les prix du gaz naturel s'effondraient, le prix du brut s'est maintenu. De plus, la demande pour le pétrole est toujours en progression tandis que les réserves tendent à diminuer. Dans ce contexte, plusieurs sociétés nord-américaines ont même modifié leur stratégie d'acquisition en achetant des sociétés productrices de pétrole afin de consolider leurs avoirs. À l'aube d'une mise en production de pétrole léger, Pétrolia détient tous les éléments favorables à l'explosion de la valeur de son titre boursier. Voilà diverses raisons pour lesquelles la Société peut se proclamer leader en exploration pétrolière au Québec.

En 2008, Pétrolia s'est donnée comme objectif de produire, d'ici 2013, 5 % du pétrole consommé au Québec, ce qui représente 20 000 barils/jour. En 2009, la Société a maintenu cet objectif et les résultats des forages réalisés cette année permettent de penser qu'elle assurera bientôt une fraction de la consommation du Québec. Toutefois, Pétrolia est bien consciente que la seule découverte de Haldimand ne lui permettra pas d'atteindre son objectif de 20 000 barils/jour d'ici quatre ans. Stratégiquement, il était important d'explorer de nouveaux territoires susceptibles de livrer des cibles de forage de type Haldimand. Le projet Tar Point s'est donc rapidement imposé par sa proximité de Haldimand et son potentiel élevé, en partie connu par les travaux antérieurs. Concentrer ses efforts sur les découvertes pour en accélérer la mise en production, voilà la stratégie préconisée par la Société. Ainsi, en misant sur le projet Tar Point, le risque relié à l'exploration se trouve diminué, et les chances de découverte, augmentées.

Comme les activités pétrolières sont plus présentes qu'auparavant dans son milieu de vie, la population des régions explorées se sent plus concernée et s'interroge sur les conséquences futures de ces travaux. Tout au long de ses opérations de forage, Pétrolia s'est efforcée d'être aussi transparente que ses activités le lui permettent en partageant le plus d'informations possible. Pétrolia croit qu'il est primordial de renseigner les gens à chacune des étapes franchies. Si l'objectif de produire d'ici quatre ans 5 % du pétrole consommé au Québec se réalise, cela implique que Pétrolia sera active dans la région à long terme. L'intégration au milieu constitue un long processus de confiance qui se bâtit sur une bonne communication, l'intégrité et le respect de l'environnement physique et socio-économique. C'est ainsi que, depuis deux ans, la Société a participé à la création et au maintien d'emplois en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent. Elle a aussi participé à des tables de concertation sur la production pétrolière et à quelques activités sociales du milieu.

L'année 2008 a reposé sur l'acquisition d'information qui a permis de définir plusieurs cibles de forage. En 2009, la Société a concentré ses efforts dans le but de confirmer la découverte de Haldimand et de démarrer des projets similaires à celui-ci.

L'année 2010, quant à elle, marquera le début de la production et s'annonce comme une année charnière dans les activités de la Société.

2010 : leader en production pétrolière

L'année 2010 constituera un tournant pour Pétrolia. Déjà bien engagée dans l'exploration des hydrocarbures, la Société fera ses premiers pas dans la production de pétrole. Ces débuts seront certes modestes, puisque seulement trois puits y contribueront. Pétrolia entend cependant intensifier son programme de travaux en poursuivant le développement du champ Haldimand et l'évaluation du puits Pétrolia-Tar Point n° 1. Il faut noter qu'il s'agira de la première production commerciale importante non seulement pour Pétrolia, mais bien pour l'ensemble du Québec. Bien sûr, cette production engendrera des revenus d'entreprise, mais elle aura aussi un effet boule de neige : en établissant sa notoriété, Pétrolia sera en effet en bonne position pour négocier de nouveaux partenariats et donc pour augmenter ses efforts d'exploration et accroître ainsi ses chances de nouvelles découvertes.

En Gaspésie, jamais l'exploration pétrolière n'a atteint ce niveau de connaissance et d'avancement. Les informations acquises ouvrent donc grandes les portes à une exploration plus étendue. Pétrolia entend bien aller de l'avant en 2010 et développer ses découvertes. Elle vise aussi à intensifier ses travaux d'exploration; plusieurs cibles sont d'ailleurs prêtes à être forées. En résumé, l'année 2010 marquera le commencement de notre histoire de production.

Je tiens à remercier personnellement tous les employés de Pétrolia pour leur travail dévoué et leur acharnement à prouver le potentiel pétrolier du Québec, ainsi que tous nos actionnaires et partenaires financiers pour leur patience et leur confiance, sans lesquels nos travaux d'exploration ne seraient pas possibles.



André Proulx, président de la Société



OBJECTIF: 20 000 BARILS/ JOUR

À l'aube d'une mise en production de pétrole léger, Pétrolia détient tous les éléments favorables à l'explosion de la valeur de son titre boursier. Voilà diverses raisons pour lesquelles la Société peut se proclamer *leader en exploration pétrolière au Québec.*

C'est dans cette optique que Pétrolia a saisi l'opportunité de devenir l'opérateur de Haldimand et de passer ses intérêts de 45 à 65 % dans le projet.

CONCENTRER SES EFFORTS



Avancement dans le projet Haldimand

En 2009, tous les efforts de la Société ont porté sur la poursuite du projet Haldimand afin de mettre cette découverte de pétrole en production le plus rapidement possible. C'est dans cette optique que Pérolia a saisi l'opportunité de devenir l'opérateur de Haldimand et de passer ses intérêts de 45 à 65 % dans le projet en acquérant 10 % des intérêts de Gastem et 10 % de ceux de Junex. En septembre dernier, le forage du puits Pérolia-Haldimand n° 2 a confirmé que le projet possède tous les éléments pour devenir un champ pétrolier productif et rentable.

Financement de sept millions de dollars

Pérolia a commencé ses travaux de forage (Haldimand n° 2 et Tar Point n° 1) avec une encaisse de 5,4 M\$. Avec des résultats de forage positifs et des travaux d'évaluation à venir (test de production), Pérolia se devait d'envisager un nouveau financement avant de pouvoir passer à l'étape de production. Les 7 M\$ amassés seront utilisés dans le but de procéder aux travaux d'évaluation nécessaires pour procéder à la mise en production.

Consolider ses actifs

À cette étape de son développement, la Société possède des actifs majoritairement constitués de permis d'exploration qui forment la base sur laquelle s'articule le programme d'exploration de la Société. Pérolia se doit donc de les maintenir en vigueur, car une découverte pétrolière étayée par de vastes superficies sous permis présente toujours beaucoup d'intérêt. En 2009, Pérolia a été en mesure de renouveler ses permis, ce qui lui permettra de poursuivre l'exploration de son immense territoire sur une période additionnelle de neuf ans (sous réserve de respecter les conditions d'émission des permis). Ce renouvellement sécurise les actifs de la Société en lui permettant, pour les prochaines années, de concentrer ses efforts financiers sur la mise en production et le développement des découvertes plutôt que sur la recherche de nouvelles cibles d'exploration.

Une équipe énergique

Si Pérolia est arrivée à atteindre ses objectifs de 2009, c'est en grande partie grâce au travail acharné de son équipe. Depuis 2005, la Société s'est efforcée de bâtir une équipe multi-



Faits saillants 2009

Forage de Tar Point

Les résultats obtenus avec le forage de Pérolia-Tar Point n° 1 confirment le fort potentiel pétrolier et la valeur du Couloir Haldimand. Pérolia peut donc dorénavant faire porter ses travaux d'exploration sur l'ensemble du Couloir Haldimand avec des chances élevées de succès.

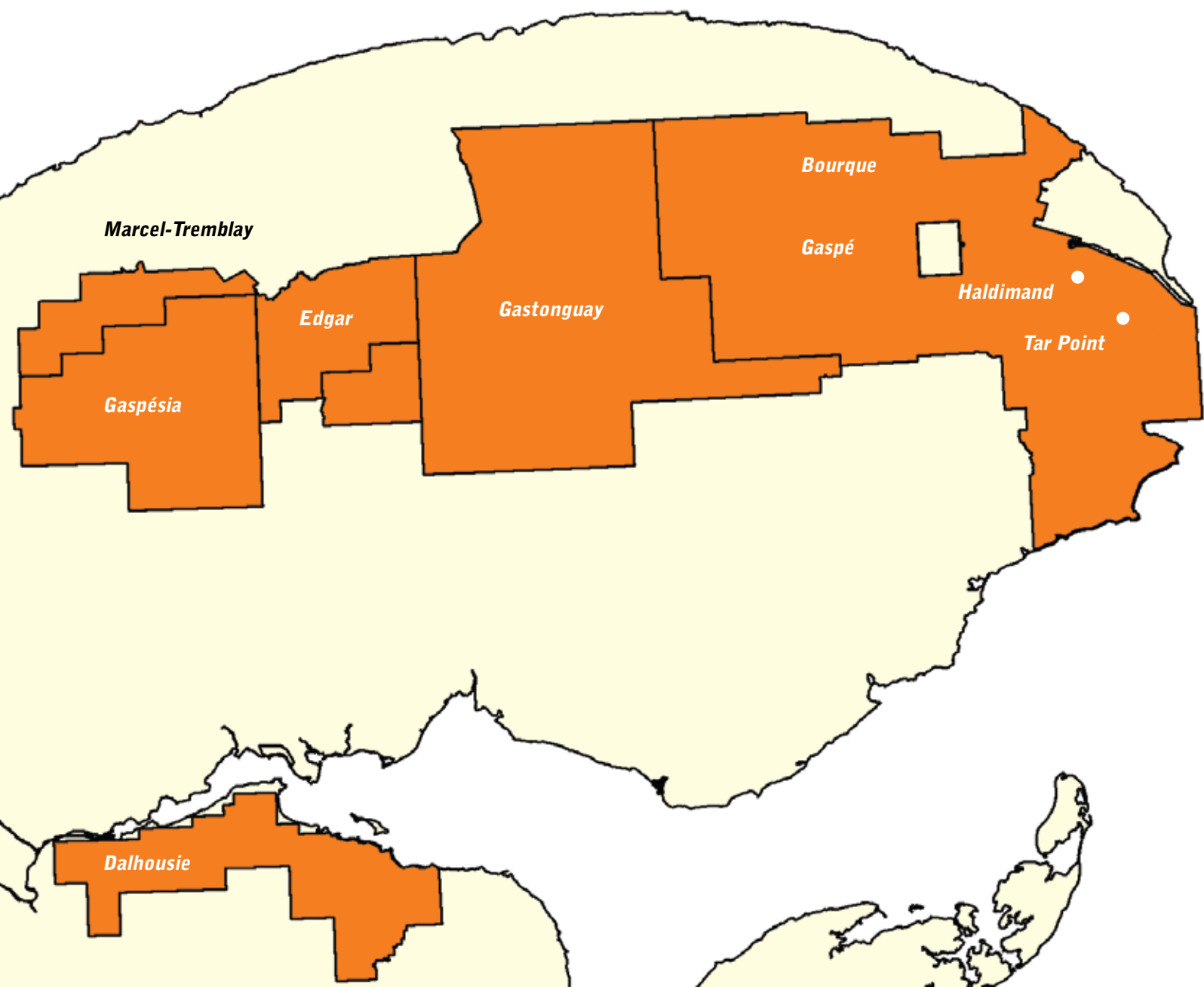
Une énergie à partager

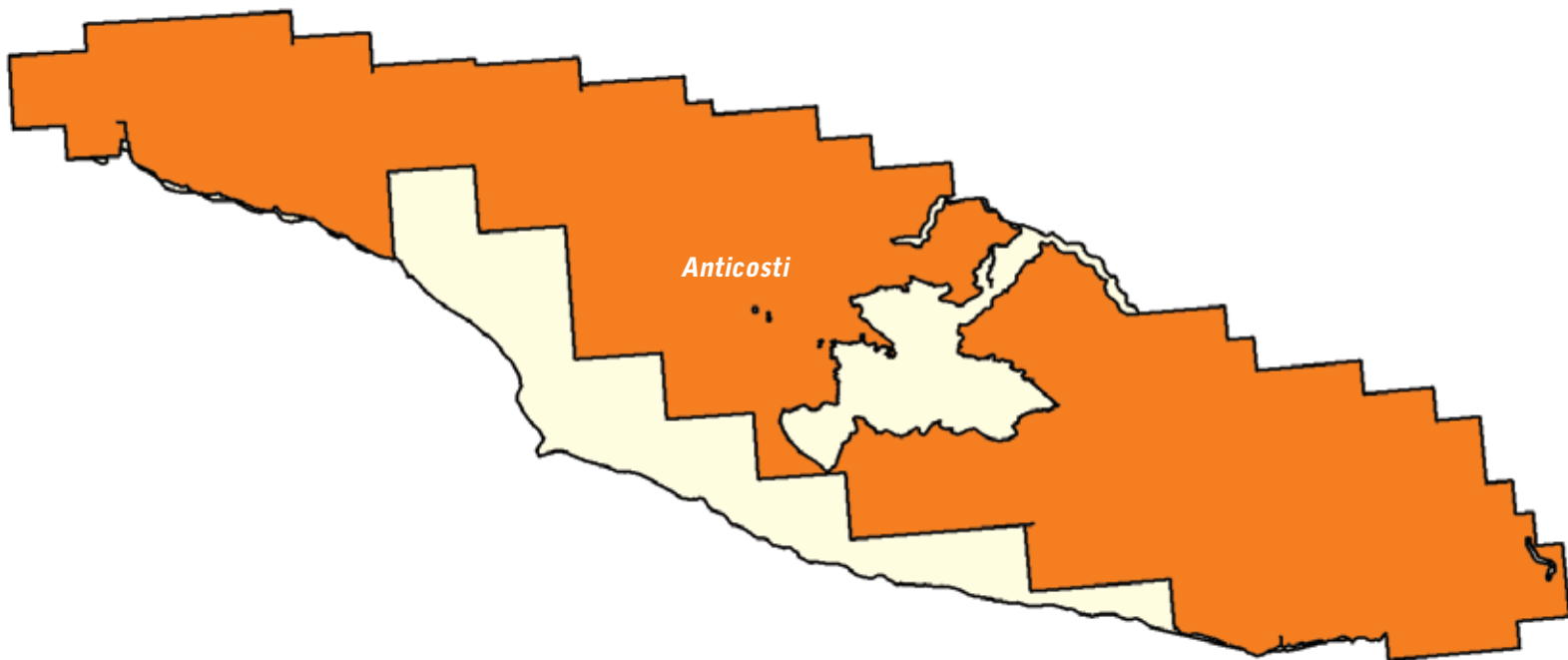
Depuis plus de 100 ans, les Gaspésiens ont été les témoins de plusieurs vagues d'exploration pour les hydrocarbures. Pérolia est présente dans la région depuis près de cinq ans et entend l'être pour plusieurs années encore. Avec le principe que l'acceptation et l'intégration d'un projet commencent toujours par une saine communication, Pérolia a invité la population à une journée porte ouverte dans le cadre du forage de Tar Point n° 1. Près de 300 personnes ont répondu à l'appel. Grands et moins grands, tous curieux, sont venus voir les appareils de forage en action et comprendre les différentes étapes d'un forage. Pérolia peut s'enorgueillir d'être l'une des rares sociétés pétrolières à avoir réalisé ce genre d'activité à une si grande échelle.

fonctionnelle possédant une expérience internationale dans l'exploration pétrolière et gazière. Sur le point de devenir une société productrice, Pérolia devait veiller à ce que ses stratégies d'entreprise soient orientées vers l'atteinte de ses objectifs de production. C'est dans cette optique qu'en 2009 Pérolia a pourvu son conseil d'administration de nouveaux membres qui détiennent une expérience pertinente de l'industrie pétrolière en matière de gestion, de régie et de financement.



*Rapport de gestion
pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009*





Le présent rapport annuel de gestion constitue un complément et un supplément aux états financiers vérifiés pour les exercices terminés les 30 septembre 2009 et 2008, et devrait être lu avec ces derniers, lesquels ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR). Ce rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur les activités courantes de la Société et sur les résultats financiers annuels ainsi qu'un aperçu des activités au cours du prochain exercice.

Date

Le présent rapport annuel de gestion pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009 est daté du 15 décembre 2009.

Nature des activités

La Société est constituée en vertu de la partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec. Elle est une société cotée à la Bourse de croissance TSX depuis le 16 février 2005. L'exploration et la mise en valeur de propriétés pétrolières et gazières constituent les principales activités de la Société. De plus, dans le cadre de la réalisation de ses objectifs, la Société est appelée à conclure des ententes de partenariat propres à l'industrie pétrolière et gazière.

Déclarations prospectives

Le présent rapport contient des énoncés qui doivent être considérés comme des déclarations prospectives. Lesdites déclarations se rapportent à des événements futurs ou à des résultats économiques futurs de Pétrolia et comportent des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus qui pourraient modifier de manière appréciable les résultats, rendements ou réalisations par rapport à ce qu'expriment ou laissent entendre les déclarations de Pétrolia. Les événements ou résultats réels pourraient être très différents. Par conséquent, la décision d'investir dans les titres de Pétrolia ne devrait en aucun temps être basée sur ces énoncés prospectifs. Pétrolia décline toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives.

Stratégie et perspectives

La stratégie de l'entreprise vise principalement la découverte de réserves pétrolières et la production rentable et en toute sécurité, le plus rapidement possible. Elle réalise ses objectifs en détenant des droits sur des propriétés prometteuses, en s'alliant le support de partenaires expérimentés et en forant des puits basés sur des connaissances techniques, les meilleures pratiques et un équilibre entre le risque et le rendement.

La Société n'exploite aucun puits de pétrole. Celle-ci en étant au stade de l'exploration, les seuls revenus de la Société pour l'exercice 2009 sont des revenus d'intérêts et de gérance de projets. Son financement est donc assuré par l'émission d'actions de son capital-actions. La rubrique « Engagements » divulgue les engagements contractuels destinés à maintenir en vigueur ses permis de recherche.

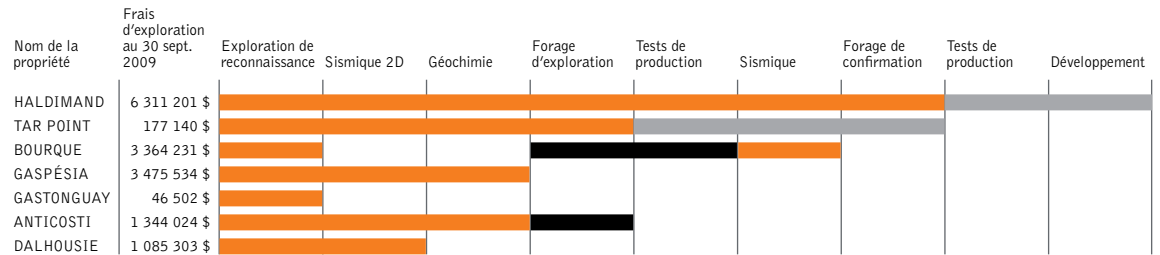
Au cours de l'exercice, la Société a effectué des travaux d'exploration pour 5 848 244 \$ en comparaison de 5 722 280 \$ pour l'exercice antérieur. Elle a encouru pour l'exercice 2009 une perte de 854 911 \$ (0,021 \$ par action), comparativement à une perte de 774 527 \$ pour l'exercice 2008 (0,022 \$ par action).

Bilan des travaux d'exploration 2009

En 2009, Pétrolia a vu se concrétiser ses efforts d'exploration des dernières années avec le forage d'un puits de confirmation sur le gisement Haldimand, celui d'un puits d'exploration sur la structure de Tar Point, ainsi que les préparatifs pour deux autres puits d'exploration sur le projet Bourque. Les principaux faits saillants de cet exercice ont été :

- Les forages de Pétrolia-Haldimand n° 2 et de Pétrolia-Tar Point n° 1;
- Le renouvellement des permis d'exploration sur l'ensemble des propriétés.

Étapes (degré d'avancement des travaux)



Légende :

- Travaux réalisés
- Travaux prévus en 2010
- Travaux prévus en 2010 avec partenaires (contingent de leur participation)

Projet Haldimand

Le projet Haldimand est à l'heure actuelle le projet le plus important de la Société, tout d'abord parce que le puits Pétrolia-Haldimand n° 1 a conduit en 2006 à la première découverte de pétrole potentiellement rentable au Québec, et ensuite parce que le puits Haldimand n° 2 a confirmé la découverte. Ces résultats non seulement démontrent le sérieux avec lequel la Société réalise ses activités d'exploration, mais ouvrent également la voie à de nouvelles découvertes, comme l'ont confirmé les résultats récents du puits Pétrolia-Tar Point n° 1.



la zone prospective a été atteinte à 630 m de profondeur, soit 225 m plus haut que dans le premier puits. Le forage a également démontré que l'intervalle à dominance de grès saturé en pétrole est à cet endroit beaucoup plus épais que dans le premier forage. Quant aux données d'imagerie, elles ont prouvé, de façon non équivoque, la présence de nombreuses fractures ouvertes concentrées sur deux intervalles d'environ 50 m d'épaisseur chacun. Qui plus est, à la lumière des informations obtenues dans le puits de Haldimand n° 2 et en tenant compte de la présence de fractures ouvertes, on constate que le potentiel de production de Pétrolia-Haldimand n° 1 a été sous-estimé. Les essais

En 2009, Pétrolia est devenue le maître d'œuvre des travaux sur Haldimand lorsque ses partenaires, Junex et Gastem, lui ont cédé leurs intérêts dans le projet en raison de leurs stratégies d'exploration misant sur les schistes argileux gazéifères (shale gas) plutôt que sur l'exploration pétrolière en Gaspésie. Pétrolia a saisi cette occasion unique qui, en plus de faire passer ses intérêts de 45 à 65 %, lui a permis de reprendre la maîtrise des opérations. En prenant la direction des travaux, Pétrolia s'est assurée que les activités de forage se déroulent selon les critères souhaités par la Société et que la qualité des données obtenues est conforme à ses attentes.

En août, Pétrolia a mobilisé une foreuse et réservé les services de consultants et fournisseurs spécialisés afin d'obtenir les meilleures données possible lors du forage de Pétrolia-Haldimand n° 2. Pétrolia a innové en employant des techniques de forage encore jamais utilisées en Gaspésie. Celles-ci ont permis d'optimiser les taux de pénétration et de réduire substantiellement le temps alloué au forage, ce qui s'est traduit par des économies non négligeables. La Société a également innové au chapitre de l'évaluation du puits en utilisant, en plus des diagraphies conventionnelles, des diagraphies d'imagerie et de résonance magnétique qui fournissent des informations importantes sur les caractéristiques du réservoir.

Le forage de Pétrolia-Haldimand n° 2 a atteint la profondeur de 1 200 m. Celui-ci a permis d'établir que le gisement de Haldimand se prolonge sur une distance d'au moins un kilomètre au nord-ouest du puits de découverte. Le toit de

qui seront réalisés au début de 2010 détermineront si ces techniques seront suffisantes pour mettre en production le puits Pétrolia-Haldimand n° 1.

Les données acquises au cours du forage de Pétrolia-Haldimand n° 2 permettent de conclure qu'il s'agit d'un gisement non conventionnel, constitué d'un réservoir à faible porosité matricielle recoupé par un réseau de fractures ouvertes. L'utilisation de forage directionnel et de nouvelles méthodes de stimulation hydraulique des réservoirs permettent maintenant de produire ce type de gisement d'une façon rentable. Le meilleur exemple est le champ de Bakken, dans le sud de la Saskatchewan et le centre-nord des États-Unis, dont la production est très importante en dépit de caractéristiques réservoirs au départ peu intéressantes.

Au tout début de l'année 2010, une foreuse de service sera mobilisée dans le but de mettre en production les deux puits. Des tests seront effectués sur les intervalles les plus prometteurs, et des travaux de fracturation hydraulique seront exécutés afin d'accroître la capacité de production des deux puits. Le choix de la méthode de fracturation la plus appropriée est actuellement à l'étude. La mise en production des deux puits sur le gisement Haldimand devrait débiter au cours du printemps 2010.

Ces travaux sur les deux puits permettront de mieux comprendre les caractéristiques du champ de Haldimand et serviront à préparer un plan de développement global

qui comprendra des puits de confirmation et des puits de production ainsi que des installations de surface appropriées. Pour Pétrolia, il s'agit d'une étape cruciale de son plan stratégique qui consiste à développer le plus rapidement possible le champ de Haldimand et à produire à court terme.

Projet Tar Point

À la suite de la découverte de Pétrolia-Haldimand n° 1, la Société a lancé un programme d'exploration sur la propriété Gaspé avec comme objectif de trouver d'autres gisements de type Haldimand. Avec les connaissances acquises, en particulier par les levés sismiques et géochimiques, Pétrolia a délimité



est substantielle, d'évaluer la possibilité de stimuler ce réservoir pour en améliorer la production.

Les résultats obtenus avec le forage de Pétrolia-Tar Point n° 1 confirment le fort potentiel en hydrocarbures et la valeur du Couloir Haldimand. Pétrolia peut donc faire porter ses travaux d'exploration sur l'ensemble du couloir avec des chances élevées de succès.

Projet Bourque

Si le Couloir Haldimand offre à Pétrolia la possibilité de produire du pétrole à brève échéance, le projet Bourque lui



le Couloir Haldimand, qui affiche les mêmes caractéristiques géologiques que celles de la découverte et sur lequel la Société détient 100 % d'intérêt. Les levés sismiques 2D et géochimiques de 2008 ont permis de définir une cible de forage à l'Anse-à-Brillant (site connu sous le nom de Tar Point, à cause du pétrole qu'on y trouve à la surface). Un forage effectué dans ce secteur en 1949 avait d'ailleurs obtenu des indices de gaz et de pétrole à plusieurs niveaux. Pour Pétrolia, le projet Tar Point s'inscrit dans sa stratégie de concentrer ses ressources sur les projets qui présentent le plus de chance de succès et ainsi rentabiliser l'entreprise à court terme.

Le forage de Pétrolia-Tar Point n° 1 s'est terminé le 7 décembre dernier. Il a atteint la profondeur totale de 2 434 m. Il a d'abord traversé des grès qui affichent des caractéristiques semblables à celles des grès du réservoir de Haldimand, puis une épaisse unité de calcaire contenant des fractures ouvertes saturées en pétrole et, finalement, d'autres grès dans lesquels on note des indices de pétrole et de gaz. Un essai aux tiges dans les calcaires fracturés a livré, sur une période d'écoulement d'un peu plus d'une heure, une faible production de pétrole léger et de gaz à la surface. Les analyses préliminaires indiquent que cette zone constitue une découverte potentiellement importante de pétrole. L'analyse des données suggère un potentiel de production d'environ 20 barils de pétrole léger par jour accompagné d'un peu de gaz. Cette zone fera l'objet, à court terme, d'un essai de production, dans le but de déterminer l'ampleur de la découverte et, si la découverte

donne celle de découvrir un gisement de très grande dimension. Le projet Bourque est localisé dans le secteur nord-ouest de la propriété Gaspé, à 70 km à l'ouest de la ville de Gaspé, sur des permis détenus à 100 % par Pétrolia. Le projet fait l'objet d'une entente d'affermage de 20 M\$ avec la société Pilatus Energy, qui permet à cette dernière de gagner un intérêt de 70 % dans le projet (communiqué de presse du 5 août 2008). À ce jour, Pilatus a réalisé le premier volet de l'entente, soit un levé sismique 3D, mais elle devra s'engager avant le 5 août 2011 dans des travaux d'exploration d'environ 4,5 M\$ afin d'acquérir une première tranche d'intérêt de 24 %. Le projet a atteint l'étape du forage, mais Pétrolia doit obtenir l'approbation de Pilatus Energy avant de mobiliser la foreuse et de s'engager plus loin dans cette phase des opérations.

L'interprétation du levé de sismique 3D (65 km²) acquis en 2008 a révélé la présence d'un complexe récifal d'importance dans les roches siluro-dévonniennes de ce secteur de la Gaspésie. Pétrolia et Pilatus Energy se sont entendues sur le choix de deux sites de forage afin d'évaluer des objectifs différents à l'intérieur du complexe récifal. La profondeur totale des cibles visées est d'environ 3 000 m. Ce type de piège peut emmagasiner des quantités considérables d'hydrocarbures. On pense ici aux récifs de type Leduc en Alberta dans lesquels des champs géants ont été découverts, ce qui a marqué un tournant décisif dans l'exploration pétrolière en Alberta.

Le projet Bourque illustre une autre facette de la stratégie de Pétrolia consistant à s'associer à des partenaires de l'industrie

qui ont les moyens financiers et les compétences techniques requises pour investir dans ce type de projet plus coûteux et plus risqué. Pour Pétrolia et ses actionnaires, le projet Bourque revêt une grande importance si l'on tient compte de l'ampleur des découvertes qui pourraient y être faites et de l'intérêt que cela susciterait envers les autres propriétés de Pétrolia où existent des conditions géologiques semblables.

Projet Dalhousie

Les travaux de sismique réalisés en 2008 et 2009 sur la propriété Dalhousie ont été suffisamment intéressants pour que Pétrolia désire y effectuer un forage. En effet, les levés ont



temps, la Société poursuit toujours sa recherche de partenaires pour une reprise des activités d'exploration, entre autres l'implantation d'un forage.

Autres propriétés

Les ressources de Pétrolia ayant été dirigées presque entièrement vers les travaux de confirmation de la découverte de Pétrolia-Haldimand n° 1 et le forage de Tar Point, la Société a réduit considérablement ses activités sur les autres propriétés. Nous présentons ici un résumé succinct des travaux de l'année écoulée.

montré que la région couvre plusieurs structures anticlinales de grandes dimensions pouvant constituer des pièges potentiels. La sismique suggère également la présence dans une de ces structures d'une interface gaz/liquide à la profondeur de 1 400 m.

Même s'il s'avère que le nord du Nouveau-Brunswick présente surtout un potentiel pour le gaz, la région demeure intéressante, car, du fait de sa grande dimension, la structure ciblée pourrait, dans le cas d'une découverte, fournir un volume important de gaz. Ce gaz pourrait alimenter des entreprises locales ou, éventuellement, un marché plus large si les infrastructures nécessaires étaient mises en place. Toutefois, pour diverses raisons politiques et économiques qui rendent le projet moins attrayant, Pétrolia a mis ce projet temporairement en attente, car même une découverte appréciable n'assurerait pas la rentabilité du projet dans les conditions actuelles. En effet, l'absence de gazoduc dans ce secteur, le prix très faible du gaz naturel et le fait qu'aucune industrie locale n'est actuellement prête à s'alimenter au gaz font en sorte que le projet présente moins d'intérêt dans l'immédiat que ceux de l'est de la Gaspésie. De plus, la remise en question par Énergie NB de l'utilisation des centrales thermiques (Belledune et Dalhousie) ainsi que les négociations avec Hydro-Québec ne font qu'augmenter l'incertitude quant à la stratégie à adopter pour l'exploration de cette région. Avant de poursuivre ses travaux d'exploration, Pétrolia s'assurera que les conditions économiques sont plus favorables. Entre-

Sur l'île d'Anticosti, les conditions économiques désavantageuses ont convaincu les partenaires de remettre à plus tard le programme de forage prévu pour 2009. L'interprétation des levés sismiques et du levé géochimique de 2008 s'est cependant poursuivie en 2009, et ces travaux ont confirmé le potentiel en hydrocarbure très élevé de l'île. Plusieurs cibles ont été définies et Pétrolia est prête à commencer les forages dès que les conditions seront favorables. La Société est toutefois active dans la recherche de partenaires souhaitant investir dans cette région.

En ce qui concerne les propriétés Gaspésia, Edgar, Marcel-Tremblay et Gastonguay, des études de maturation thermique démontrent qu'un vaste secteur de ces propriétés est favorable à la conservation du gaz naturel et qu'une faible partie est favorable à la préservation du pétrole. En 2008, Pétrolia a consacré beaucoup d'efforts à l'interprétation des données sismiques acquises sur ces propriétés. Un levé géochimique régional a d'ailleurs été réalisé en 2008 afin d'explorer les structures les plus susceptibles de contenir des hydrocarbures. L'intégration des résultats de la sismique et de la géochimie a permis de définir des cibles de forage, mais des levés sismiques complémentaires seront nécessaires pour les localiser avec précision. Pour l'instant, Pétrolia se concentre plutôt sur son potentiel pétrolier. Elle demeure cependant toujours aux aguets afin de trouver un partenaire dont l'objectif serait l'exploration gazière en Gaspésie.

Analyse par la direction de l'information financière

Résultats d'exploitation et situation de la trésorerie

Pour l'exercice de 2009, les revenus de la Société se composent de revenus d'intérêts sur des placements à court terme de 175 238 \$ en comparaison de 224 714 \$ pour l'exercice de 2008, de revenus de gérance de projets de 11 706 \$ en comparaison de 26 736 \$ et un gain sur disposition de placement de 17 700 \$.

La perte de l'exercice de 854 911 \$ se compare à la perte de 2008 de 774 527 \$.

La diminution des revenus d'intérêts s'explique par la réduction de la trésorerie, la Société n'a émis aucune action durant le dernier exercice. Suite à la chute des placements boursiers, le placement coté à la bourse a perdu près de 40 % de sa valeur du 30 septembre 2008, résultant en une perte latente de 440 800 \$.

Au 30 septembre 2009, la Société disposait de trésorerie et d'équivalents de 4 833 084 \$ et son fonds de roulement était positif de 5 937 045 \$.

Durant l'exercice, la Société n'a émis aucune action de son capital-actions. Cependant, au 4 décembre 2009, la Société a émis 7 960 568 actions en contrepartie de 7 129 910 \$ comptant. La direction est d'avis que la situation actuelle de trésorerie est satisfaisante pour faire face à ses engagements actuels. Pour ses besoins financiers, la Société pourrait s'appuyer sur sa capacité de mobiliser des capitaux propres par des appels publics à l'épargne et des placements privés.

Analyse des frais généraux et d'administration

Les principaux écarts dans les frais généraux et d'administration sont :

- Rémunération à base d'actions : 230 000 options d'achat d'actions ont été octroyées en 2009 en comparaison à 1 350 000 options d'achat d'actions en 2008.
- Taxe sur le capital : Revenu Québec a refusé l'exonération de la taxe sur le capital, puisque les sociétés pétrolières et gazières ne sont pas exonérées contrairement aux sociétés minières.
- Frais du conseil d'administration : 2009 est le premier exercice durant lequel une rémunération a été octroyée aux administrateurs.

Au 1^{er} octobre 2008, la Société a embauché des employés d'une société, « Géominex Inc. », dont le principal dirigeant, détenant un intérêt minoritaire, est aussi administrateur de Pétrolia. Avant cette date, Géominex facturait des honoraires qui étaient inscrits directement aux travaux d'exploration reportés. Depuis le 1^{er} octobre 2008, les salaires des employés reliés aux travaux d'exploration sont inscrits aux frais généraux et sont imputés aux propriétés concernées.

Information annuelle choisie

	2009	2008	2007
	\$	\$	\$
Produits	204 644	255 174	52 924
Perte nette	(854 911)	(774 527)	(288 145)
Perte nette de base et diluée par action	(0,021)	(0,022)	(0,010)
Actif total	24 024 439	26 831 615	12 736 957
Dividende par action	N/A	N/A	N/A

Résumé des résultats trimestriels

	2009			2008			2007
	Septembre	Juin	Mars	Décembre	Septembre	Juin	Décembre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	46 759	66 186	27 921	63 778	129 439	44 908	43 349
Bénéfice net (perte nette)	386 447	(135 103)	(456 584)	(649 671)	(2 193 065)	1 487 502	38 617
Bénéfice net (perte nette) par action							
De base	0,0095	(0,0033)	(0,0112)	(0,0159)	(0,0623)	0,0448	0,0013
Dilué(e)	0,0073	(0,0033)	(0,0112)	(0,0159)	(0,0623)	0,0399	0,001

Les produits sont surtout constitués d'intérêts gagnés pour chacun des trimestres. Les frais généraux et d'administration sont relativement stables d'un trimestre à l'autre. Les principales variations des pertes ou des bénéfices trimestriels s'expliquent comme suit :

2007 – décembre :

Comptabilisation d'un gain latent sur un placement à long terme de 110 000 \$;

2008 – juin :

Comptabilisation d'un gain latent sur un placement à long terme de 1 590 000 \$;

2008 – septembre :

Comptabilisation de la rémunération à base d'actions de 461 325 \$ et d'une perte latente sur le placement de 1 380 000 \$;

2009 – mars :

Comptabilisation d'une taxe sur le capital de 164 124 \$ pour les exercices 2006, 2007 et 2008 dont la Société contestait par avis d'opposition au Ministre du Revenu du Québec et d'une perte latente sur un placement de 180 000 \$;

2009 – septembre :

Comptabilisation d'un gain latent sur le placement de 200 000 \$ et des impôts futurs créditeurs de 542 000 \$.

Opérations entre apparentés

Des opérations ont été effectuées avec deux sociétés (Géominex inc. et Gestion Lestros inc.) dont le principal dirigeant, détenant un intérêt minoritaire, est aussi administrateur de la Société :

	2009	2008
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	—	(16 445)
Déplacements	—	(1 069)
Entretien et fournitures de bureau	—	(25 319)
Frais d'exploration reportés	76 068	676 529
Promotion et représentation	—	(1 045)
Télécommunications	—	(12 970)
Autres frais	8 668	(76 408)
Radiation d'une créance	62 205	—

Le compte à recevoir de ces sociétés est de 57 852 \$ au 30 septembre 2009 (2008 – 54 696 \$).

Des opérations ont été effectuées avec un administrateur qui agit comme consultant pour la Société sous la raison sociale SEISServ :

	2009	2008
	\$	\$
Frais d'exploration reportés	47 421	66 314

Le solde dû à cet administrateur est de 1 195 \$ au 30 septembre 2009 (2008 – 18 492 \$).

La Société a effectué avec Ressources Appalaches inc., une société sous la même direction, les opérations suivantes :

	2009	2008
	\$	\$
Frais d'exploration reportés	64 000	—
Fournitures de bureau	3 632	3 600
Salaires et avantages sociaux	276 724	245 156
Télécommunications	6 086	6 505

Le solde dû à cette société est de 16 179 \$ au 30 septembre 2009 (2008 – 63 039 \$).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Quatrième trimestre

Le quatrième trimestre s'est clôturé par un bénéfice de 386 447 \$ (0,0095 \$ par action). Les revenus pour le trimestre s'établissent à 46 759 \$ et les frais généraux et d'administration à 407 529 \$. Le bénéfice est expliqué par le gain latent sur le placement de 209 200 \$ et la comptabilisation des impôts futurs créditeurs de 542 000 \$.

Nouvelles normes comptables

En octobre 2008, la Société a adopté les nouveaux chapitres suivants du manuel de L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA):

- i) Le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Il établit des normes pour la constatation, l'évaluation et la présentation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels. Le chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », a aussi été modifié afin d'être uniforme avec le nouveau chapitre.
- ii) Le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », établit les conditions pour évaluer et présenter la capacité de la Société d'exercer ses activités selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

La Société a adopté les CPN-173 et CPN-174 :

- i) Le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'ICCA a adopté le 20 janvier 2009, l'abrégé n° 173 intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » (CPN-173) qui clarifie que le risque de crédit propre à la Société et le risque de crédit de la contrepartie devraient être considérés dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers. Le CPN-173 doit être appliqué rétroactivement, sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, à tous les actifs financiers et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels des périodes se terminant au ou après la date d'émission de cet abrégé.
- ii) Le 27 mars 2009, le CPN de l'ICCA a adopté l'abrégé n° 174 intitulé « Frais d'exploration minière » qui vient préciser le fait que l'entreprise qui a inscrit initialement à l'actif ses frais d'exploration, est tenue au cours de la période comptable considérée et des périodes suivantes, de déterminer s'il est nécessaire de réduire la valeur des frais d'exploration inscrits à l'actif. Le CPN-174 doit être appliqué aux états financiers publiés après la date de parution de l'abrégé.

L'adoption de ces nouveaux chapitres et de ces nouveaux CPN n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

Normes comptables futures

- i) Le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », remplace le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises ». Il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de la norme IFRS 3 (révisée), « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique à titre prospectif aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition pour la Société est le 1^{er} octobre 2011 ou après. Une application anticipée est autorisée.
- ii) Le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle », remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions correspondantes de la norme IAS 27 (révisée), « États financiers consolidés et individuels ». Les chapitres s'appliquent aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2011. Leur adoption anticipée est toutefois permise à compter du début d'un exercice.
- iii) Normes internationales d'information financière
Le Conseil des normes comptables (CNC) de l'ICCA a adopté un plan stratégique de convergence avec les normes internationales d'information financière (IFRS) pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes. Comme l'a confirmé le CNC le 13 février 2008, la conversion exige que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes adoptent intégralement les IFRS en 2011. Pour la Société, le passage aux IFRS s'appliquera aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2011. La Société se convertira aux nouvelles normes selon les échéanciers fixés par ces nouvelles règles et surveillera étroitement tous les changements découlant de cette convergence.

Son projet de conversion s'effectuera en quatre étapes, soit l'évaluation initiale, l'évaluation détaillée, la conception et la mise en œuvre. Au cours de l'exercice 2008 et 2009, la Société a débuté la première étape, soit l'évaluation initiale,

qui consiste à analyser les principales différences existant entre les PCGR et les IFRS, ainsi qu'une étude des options possibles en matière d'adoption.

La Société a commencé l'exécution des étapes de l'évaluation détaillée et de la conception. De façon plus spécifique, à l'étape de l'évaluation détaillée, la Société procèdera à l'évaluation des incidences des IFRS sur la comptabilité et la présentation de l'information financière sur les systèmes et les processus, sur les affaires, sur les employés et autres. Cette étape permettra de déterminer les conséquences du changement. Ensuite, au cours de l'étape de la conception, la Société procèdera à la révision des processus comptables et des systèmes qui seront affectés par les différences identifiées dans le cadre des analyses effectuées aux étapes précédentes.

Finalement, la mise en œuvre, prévue pour l'exercice 2011, consistera en l'implantation des changements relatifs aux politiques, aux procédures et pratiques ainsi qu'aux systèmes informatiques.

Instruments financiers

Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de crédit se composent principalement de trésorerie, d'équivalents et de créances. La trésorerie et les équivalents sont détenus ou émis par des institutions financières de premier ordre. Les créances représentent majoritairement des sommes dues par le gouvernement fédéral et provincial et par des partenaires. Par conséquent, la direction estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est très minime.

Risque de liquidité

Les risques de liquidité sont les risques que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières aux moments requis ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance sa croissance par l'émission d'actions. L'un des principaux objectifs financiers de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les travaux d'exploration à effectuer.

Les propriétés pétrolières et gazières détenues par la Société sont au stade de l'exploration. La rentabilité à long terme de la Société est liée en partie aux coûts et au succès des programmes d'exploration et de mise en valeur subséquente, lesquels pourront également être influencés par différents facteurs.

Parmi ces facteurs, il faut considérer la réglementation environnementale, les attributs des gisements pétroliers et gaziers éventuels, soit la qualité et la quantité des ressources, ainsi que les coûts de développement d'une infrastructure

de production, les coûts de financements, le prix du pétrole et la nature compétitive de l'industrie.

Des investissements importants sont nécessaires pour mener à terme les programmes d'exploration et de développement de réserves. En l'absence de flux de trésorerie générés par une exploitation pétrolière et gazière, la Société dépend des marchés de capitaux pour financer ses activités d'exploration et de développement. Les conditions du marché et autres événements imprévisibles pourraient avoir un impact sur la capacité de la Société à lever les fonds requis à son développement.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur du placement détenu à des fins de transaction fluctue en raison de variations du prix du marché.

Autres éléments d'information

a) Documents complémentaires

Certains documents complémentaires, dont les rapports de gestion précédents et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site www.sedar.com dans la section des documents déposés ou sur le site de Pétrolia, www.petroliagaz.com.

b) Règlement 51-102 section 5.3

Les frais d'exploration reportés pour l'exercice terminé le 30 septembre 2009 se détaillent comme suit :

	Géologie	Géophysique	Forage	Options	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Anticosti	211 066	30 619	5 536	507	247 728
Gastonguay	13 962	168	303	—	14 433
Gaspésia–Edgar–Marcel–Tremblay	59 403	40 492	2 498	—	102 393
Gaspé	89 912	808	6 812	5 432	102 964
Projet Bourque	102 069	561 230	27 349	—	690 648
Projet Haldimand	320 359	1 551 682	1 669 712	—	3 541 753
Projet Tar Point	12 371	2 508	162 261	—	177 140
Dalhousie	82 821	871 007	16 171	1 186	971 185
	<u>891 963</u>	<u>3 058 514</u>	<u>1 890 642</u>	<u>7 125</u>	<u>5 848 244</u>

c) Règlement 51-102 section 5.4

Information sur les actions émises, sur les bons de souscription et les options d'achat d'actions au 15 décembre 2009

Actions ordinaires : 48 874 787 actions sont émises et en circulation.

Bons de souscription : Les bons de souscription peuvent être exercés comme suit :

- 3 333 332 actions au prix de 1,50 \$ l'action jusqu'au 6 décembre 2010 ;
- 1 750 000 actions au prix minimum de 1,00 \$ l'action jusqu'au 10 octobre 2012 ;
- 3 000 000 actions au prix minimum de 1,00 \$ l'action jusqu'au 10 janvier 2013 ;
- 2 163 161 actions au prix minimum de 1,30 \$ l'action jusqu'au 4 décembre 2011.

Options d'achat d'actions en circulation : Les options d'achat d'actions consenties à ses administrateurs, membres de la haute direction, employés et fournisseurs de services sont les suivantes :

- 270 000 options exerçables au prix de 0,40 \$ l'action jusqu'au 15 mars 2010 ;
- 1 075 000 options exerçables au prix de 0,40 \$ l'action jusqu'au 3 février 2011 ;
- 150 000 options exerçables au prix de 0,58 \$ l'action jusqu'au 10 mai 2011 ;
- 50 000 options exerçables au prix de 0,74 \$ l'action jusqu'au 21 mai 2012 ;
- 1 037 500 options exerçables au prix de 0,40 \$ l'action jusqu'au 21 juin 2012 ;
- 600 000 options exerçables au prix de 0,60 \$ l'action jusqu'au 12 février 2013 ;
- 150 000 options exerçables au prix de 0,60 \$ l'action jusqu'au 3 mars 2013 ;
- 577 500 options exerçables au prix de 1,25 \$ l'action jusqu'au 7 juillet 2013 ;
- 180 000 options exerçables au prix de 0,74 \$ l'action jusqu'au 21 mai 2014.

**Responsabilité de la direction à l'égard
de l'information financière**

Les états financiers de Pétrolia sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration sous la recommandation du comité de vérification. Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états financiers ont été vérifiés par les vérificateurs de la Société. Les états financiers renferment certains montants fondés sur l'utilisation d'estimations et de jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin de s'assurer que les états financiers sont présentés fidèlement, à tous les égards importants.

Rimouski, le 15 décembre 2009

Au nom du conseil d'administration



André Proulx
Président de la Société

Rapport des vérificateurs aux actionnaires de Pétrolia inc.

Nous avons vérifié les bilans de Pétrolia inc. aux 30 septembre 2009 et 2008 ainsi que les états des résultats et du résultat étendu, des capitaux propres, des frais d'exploration reportés et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 30 septembre 2009 et 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Mallette¹
SENCRL
Comptables agréés
Rimouski, Canada
Le 8 décembre 2009

¹ CA auditeur permis n° 8832

Bilan

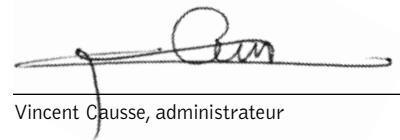
Au 30 septembre	2009	2008
	\$	\$
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents	4 833 084	11 275 057
Créances (note 7)	2 029 860	3 027 612
Frais payés d'avance	356 068	72 344
Placements encaissables au cours du prochain exercice (note 8)	380 000	—
	<u>7 599 012</u>	<u>14 375 013</u>
Placements (note 8)	595 200	1 040 000
Immobilisations corporelles (note 9)	150 530	194 563
Propriétés pétrolières et gazières (note 10)	2 333 394	2 090 152
Frais d'exploration reportés (note 11)	13 346 303	9 131 887
	<u>24 024 439</u>	<u>26 831 615</u>
PASSIF		
Passif à court terme		
Fournisseurs et charges à payer	1 661 967	2 963 760
Impôts futurs (note 13)	913 549	1 673 746
	<u>2 575 516</u>	<u>4 637 506</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 12)	21 674 783	21 674 783
Surplus d'apport – Options d'achat d'actions	1 957 120	1 877 170
Surplus d'apport – Options d'achat d'actions périmées	225 721	195 946
Déficit	(2 408 701)	(1 553 790)
	<u>21 448 923</u>	<u>22 194 109</u>
	<u>24 024 439</u>	<u>26 831 615</u>

Engagements et éventualités (notes 14 et 15)

Au nom du conseil d'administration



André Proulx, administrateur



Vincent Causse, administrateur

État des résultats et du résultat étendu

Exercice terminé le 30 septembre	2009 \$	2008 \$
PRODUITS		
Gérance de projets	11 706	26 736
Revenus d'intérêts	175 238	224 714
Gain sur aliénation de matériel roulant	–	3 724
Gain sur aliénation d'actions	17 700	–
	<u>204 644</u>	<u>255 174</u>
FRAIS D'ADMINISTRATION (ANNEXE A) FRAIS GÉNÉRAUX (ANNEXE B)	1 378 952	1 259 167
	–	–
	<u>1 378 952</u>	<u>1 259 167</u>
PERTE AVANT AUTRE ÉLÉMENT ET IMPÔTS	(1 174 308)	(1 003 993)
AUTRE ÉLÉMENT		
Gain (perte) latent sur les actifs financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction	(440 800)	520 000
		<u>520 000</u>
PERTE AVANT IMPÔTS	(1 615 108)	(483 993)
Impôts sur les bénéfices futurs (note 13)	(760 197)	290 534
		<u>290 534</u>
PERTE NETTE ET RÉSULTAT ÉTENDU	<u>(854 911)</u>	<u>(774 527)</u>
PERTE NETTE DE BASE ET DILUÉE PAR ACTION	<u>(0,021)</u>	<u>(0,022)</u>

État des capitaux propres

	Capital-actions		Surplus d'apport			Total \$
	Nombre	\$	Options d'achat d'actions \$	Options d'achat d'actions périmées \$	Déficit \$	
Solde au 30 septembre 2007	29 208 252	7 728 400	636 968	195 901	(779 263)	7 782 006
Émises au cours de l'exercice						
Contre trésorerie	11 416 665	14 749 999	—	—	—	14 749 999
Exercice de bons de souscription de courtier	201 802	106 716	(30 031)	—	—	76 685
Exercice d'options d'achat d'actions	87 500	56 692	(21 692)	—	—	35 000
Frais d'émission d'actions	—	(967 024)	—	—	—	(967 024)
Autres activités						
Rémunération à base d'actions	—	—	1 291 970	—	—	1 291 970
Bons de souscription de courtier périmés	—	—	(45)	45	—	—
Perte nette	—	—	—	—	(774 527)	(774 527)
Solde au 30 septembre 2008	40 914 219	21 674 783	1 877 170	195 946	(1 553 790)	22 194 109
Autres activités						
Rémunération à base d'actions	—	—	109 725	—	—	109 725
Options d'achat d'actions périmées	—	—	(29 775)	29 775	—	—
Perte nette	—	—	—	—	(854 911)	(854 911)
Solde au 30 septembre 2009	40 914 219	21 674 783	1 957 120	225 721	(2 408 701)	21 448 923

État des frais d'exploration reportés

Exercice terminé le 30 septembre	2009 \$	2008 \$
FRAIS D'EXPLORATION		
Analyses	–	7 582
Forage	1 890 642	162 211
Géologie	891 963	1 008 371
Géophysique	3 058 514	4 239 167
Frais généraux d'exploration	–	76 724
Rémunération à base d'actions	7 125	228 225
	<u>5 848 244</u>	<u>5 722 280</u>
DÉDUCTIONS		
Aides gouvernementales à l'exploration	1 743 180	942 351
Contributions de partenaires	(109 352)	2 714 219
	<u>1 633 828</u>	<u>3 656 570</u>
AUGMENTATION NETTE DES FRAIS D'EXPLORATION DE L'EXERCICE	4 214 416	2 065 710
SOLDE AU DÉBUT	9 131 887	7 066 177
SOLDE À LA FIN	<u>13 346 303</u>	<u>9 131 887</u>

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 septembre	2009 \$	2008 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(854 911)	(774 527)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Rémunération à base d'actions	102 600	668 775
Amortissement des immobilisations corporelles	60 910	33 513
Gain sur aliénation d'actifs	(17 700)	(3 724)
Impôts sur les bénéfices futurs	(760 197)	290 534
Perte (gain) latent sur les actifs financiers désignés comme étant détenus à des fins de transaction	440 800	(520 000)
	(1 028 498)	(305 429)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	285 605	(156 689)
	(742 893)	(462 118)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Obtention de financement	–	37 889
Émission de capital-actions	–	14 861 684
Frais d'émission d'actions	–	(795 973)
Remboursement de la dette à long terme	–	(69 733)
	–	14 033 867
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Aliénation d'un placement	21 700	45 000
Acquisition de placements	(380 000)	–
Acquisition d'immobilisations corporelles	(16 877)	(167 060)
Aliénation d'immobilisations corporelles	–	4 906
Acquisition de propriétés pétrolières et gazières	(243 242)	(479 438)
Augmentation des frais d'exploration reportés nets des déductions	(5 080 661)	(1 748 573)
	(5 699 080)	(2 345 165)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS	(6 441 973)	11 226 584
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS AU DÉBUT	11 275 057	48 473
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS À LA FIN	4 833 084	11 275 057
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS SE COMPOSENT COMME SUIV :		
Encaisse	115 270	1 975 357
Fonds de marché monétaire	4 717 814	9 299 700
	4 833 084	11 275 057

Informations supplémentaires sur
les flux de trésorerie (note 17)

Notes complémentaires aux états financiers

30 septembre 2009

1 STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, constituée en vertu de la partie IA de la Loi sur les compagnies du Québec, agit à titre de société d'exploration pétrolière et gazière. Son titre est transigé à la Bourse de croissance TSX depuis le 16 février 2005 sous le symbole PEA.

Les propriétés pétrolières et gazières détenues par la Société sont au stade de l'exploration. La rentabilité à long terme de la Société est liée en partie aux coûts et au succès des programmes d'exploration et de mise en valeur subséquente. La Société n'a pas encore déterminé si les propriétés renferment des réserves économiques rentables.

2 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Ces états financiers ont été dressés par la Société conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR). La préparation d'états financiers conformément aux PCGR exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés d'éléments d'actif et de passif éventuels aux dates des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours des périodes de déclaration. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Tous les montants sont exprimés en monnaie canadienne.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée au cours de l'exercice financier 2009.

3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Nouvelles normes comptables

En octobre 2008, la Société a adopté les nouveaux chapitres suivants du manuel de L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA):

- i) Le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », remplace le chapitre 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et le chapitre 3450, « Frais de recherche et de développement ». Il établit des normes pour la constatation, l'évaluation et la présentation de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels. Le chapitre 1000, « Fondements conceptuels des états financiers », a aussi été modifié afin d'être uniforme avec le nouveau chapitre.
- ii) Le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », établit les conditions pour évaluer et présenter la capacité de la Société d'exercer ses activités selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

La Société a adopté les CPN-173 et CPN-174 :

- i) Le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'ICCA a adopté le 20 janvier 2009, l'abrégé n° 173 intitulé « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers » (CPN-173) qui clarifie que le risque de crédit propre à la Société et le risque de crédit de la contrepartie devraient être considérés dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers. Le CPN-173 doit être appliqué rétroactivement, sans retraitement des états financiers des périodes antérieures, à tous les actifs financiers et passifs financiers évalués à leur juste valeur dans les états financiers intermédiaires et annuels des périodes se terminant au ou après la date d'émission de cet abrégé.
- ii) Le 27 mars 2009, le CPN de l'ICCA a adopté l'abrégé n° 174 intitulé « Frais d'exploration minière » qui vient préciser le fait que l'entreprise qui a inscrit initialement à l'actif ses frais d'exploration, est tenue au cours de la période comptable considérée et des périodes suivantes, de déterminer s'il est nécessaire de réduire la valeur des frais d'exploration inscrits à l'actif. Le CPN-174 doit être appliqué aux états financiers publiés après la date de parution de l'abrégé.

3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

L'adoption de ces nouveaux chapitres et de ces nouveaux CPN n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers de la Société.

Comptabilisation des produits

Les produits provenant des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les produits provenant des projets sont comptabilisés lorsque les travaux d'exploration sont réalisés.

Conversion des devises

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges libellés en devises étrangères sont enregistrés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans les résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes et taux annuels suivants :

	Méthodes	Taux
Améliorations locatives	Linéaire	3 ans
Équipement de bureau	Solde décroissant	20 %
Équipement informatique et matériel roulant	Solde décroissant	30 %

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuel à la date des états financiers ainsi que sur les montants comptabilisés des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Propriétés pétrolières et gazières et frais d'exploration reportés

La Société suit la méthode de capitalisation du coût entier, selon laquelle les coûts reliés à l'acquisition, à l'exploration et au développement de propriétés, diminution faite des aides gouvernementales, sont comptabilisés par propriété jusqu'au début de la production commerciale. Ces coûts comprennent les frais géologiques et géophysiques, le coût du forage des puits productifs et non productifs, la portion des frais généraux directement imputable à ces activités et les frais estimatifs d'abandon des installations. Si des réserves d'hydrocarbures économiquement profitables sont développées, les coûts capitalisés des propriétés concernées sont virés aux immobilisations et amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice en fonction des réserves probables et prouvées de pétrole brut et de gaz naturel. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition, d'exploration et de développement ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur nette de réalisation.

La récupération des montants indiqués au titre de propriétés et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la mise en place d'une production rentable ou du produit de la cession de tels biens. Les montants inscrits au titre de propriétés pétrolières et gazières et de frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future. Enfin, ses activités sont assujetties à la réglementation gouvernementale.

Frais de restauration des lieux

Une provision pour les frais de restauration des lieux, déduction faite de tout recouvrement prévu, est établie si ces frais peuvent raisonnablement être évalués. Cette provision est fondée sur des estimations des frais, compte tenu de la méthode et de l'ampleur des travaux d'assainissement conformément aux prescriptions de la Loi, aux pratiques du secteur d'activité, à la technologie actuelle et à l'utilisation future possible du lieu. Une provision est établie au moment où la direction approuve la vente ou la fermeture d'une propriété pétrolière ou gazière et est constatée à sa juste valeur en contrepartie de l'augmentation du coût des actifs en cause.

Activités conjointes

La Société mène certaines activités d'exploration de ressources de pétrole et de gaz conjointement avec des tiers. Les présents états financiers ne tiennent compte que de la participation proportionnelle de la Société dans de telles activités.

Aides gouvernementales et contributions de partenaires

Les crédits d'impôts à l'exploration, les subventions relatives aux frais d'exploration et les contributions des partenaires sont comptabilisés en diminution des frais d'exploration. Les subventions relatives aux opérations sont comptabilisées aux résultats à titre de produits.

En cas d'écarts entre les aides gouvernementales réclamées par la Société et les montants accordés par les autorités fiscales, le gain ou la perte en résultant sera comptabilisé au cours de l'exercice où les écarts seront constatés.

Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, et ils sont mesurés en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires sont censés se résorber.

Aux termes des lois fiscales, les déductions à titre de dépenses de ressources reliées aux activités d'exploration et de développement et financées par des actions accréditives ont été renoncées au bénéfice des investisseurs. Selon la méthode du passif fiscal relatif à la comptabilisation des impôts sur les bénéfices, les impôts futurs afférents aux écarts survenant au moment de la renonciation ont été comptabilisés avec une charge correspondante aux frais d'émission d'actions.

Perte nette de base et diluée par action

La perte nette par action est calculée selon la moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation durant l'exercice. La perte nette diluée par action est semblable à la perte nette par action puisque l'exercice des bons de souscription et des options d'achat d'actions aurait pour effet de réduire la perte par action.

Rémunération et paiement à base d'actions

La Société comptabilise les attributions d'options consenties dans le cadre du régime d'options d'achat d'actions et les attributions de bons de souscription aux courtiers dans le cadre de certains financements selon la méthode de la juste valeur. Les options consenties à des salariés et à des non salariés et les bons de souscription de courtier sont comptabilisés sur la base de la juste valeur au moyen du modèle d'évaluation du prix des options Black - Scholes.

Lors de l'octroi des options et des bons de souscription de courtier, la charge de rémunération est imputée à l'activité concernée et la contrepartie au surplus d'apport.

3 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Toute contrepartie payée par les participants lors de l'exercice des options et des bons de souscription de courtier, de même que le surplus d'apport créé lors de l'attribution des options et des bons de souscription de courtier, sont portés au crédit du capital-actions.

Capital-actions

Le capital-actions émis à titre de contrepartie non monétaire est comptabilisé à la juste valeur marchande des actions devant être émises par la Société et est fonction du cours des actions à la date de conclusion d'une convention d'émission d'actions.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse et des placements à court terme qui sont convertibles en espèces en tout temps.

4 NORMES COMPTABLES FUTURES

- i) Le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », remplace le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises ». Il établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de la norme IFRS 3 (révisée), « Regroupements d'entreprises ». Le chapitre s'applique à titre prospectif aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition pour la Société est le 1^{er} octobre 2011 ou après. Une application anticipée est autorisée.
- ii) Le chapitre 1601, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations sans contrôle », remplacent le chapitre 1600, États financiers consolidés. Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions correspondantes de la norme IAS 27 (révisée), « États financiers consolidés et individuels ». Pour la Société, les chapitres s'appliquent aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2011. Leur adoption anticipée est toutefois permise à compter du début d'un exercice.
- iii) Normes internationales d'information financière
Le Conseil des normes comptables (CNC) de l'ICCA a adopté un plan stratégique de convergence avec les normes internationales d'information financière (IFRS) pour les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes. Comme l'a confirmé le CNC le 13 février 2008, la conversion exige que les entreprises ayant une obligation

publique de rendre des comptes adoptent intégralement les IFRS en 2011. Pour la Société, le passage aux IFRS s'appliquera aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2011. La Société se convertira aux nouvelles normes selon les échéanciers fixés par ces nouvelles règles et surveillera étroitement tous les changements découlant de cette convergence.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur les états financiers.

5 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur

La Société détient les instruments financiers suivants :

- i) **Détenus à des fins de transaction et désignés comme étant détenus à des fins de transaction**
La trésorerie et les équivalents et les placements sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date du bilan et toute variation de la juste valeur est présentée au résultat net dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent. La juste valeur des instruments de capitaux propres se fonde sur les cours du marché pour les placements visés.
- ii) **Prêts et créances**
La valeur comptable des créances se rapproche de leur juste valeur en raison de la courte durée jusqu'à leur échéance. Après leur évaluation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif qui correspond généralement au coût.
- iii) **Autres passifs financiers**
La valeur comptable des fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Après leur évaluation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif qui correspond généralement au coût.

5 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Politique de gestion des risques

La Société, par le biais de ses actifs et passifs financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une évaluation des risques à la date du bilan, soit le 30 septembre 2009.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient assujettir la Société à un risque de crédit se composent principalement de trésorerie et d'équivalents et de créances. La trésorerie et les équivalents sont détenus ou émis par des institutions financières de premier ordre. Les créances représentent majoritairement des sommes dues par le gouvernement fédéral et provincial et par des partenaires. Par conséquent, la direction estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est très minime.

Risque de liquidité

Les risques de liquidité sont les risques que la Société ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations financières aux moments requis ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance sa croissance par l'émission d'actions. L'un des principaux objectifs financiers de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les travaux d'exploration à effectuer. Compte tenu des ressources liquides dont la Société dispose, la direction estime que les risques de liquidité auxquels la Société est exposée sont faibles.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur du placement détenu à des fins de transaction fluctue en raison de variations du prix du marché.

6 INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Dans ses opérations de gestion du capital, la Société a comme objectifs de :

- maintenir une souplesse financière afin de préserver sa capacité de respecter ses engagements financiers, incluant ses obligations potentielles découlant d'acquisitions additionnelles;
- maintenir une structure du capital permettant à la Société de privilégier le financement de sa stratégie de croissance; et
- optimiser l'utilisation de son capital afin d'offrir à ses actionnaires un bon rendement sur leur investissement.

La Société définit son capital comme suit :

- capitaux propres;
- trésorerie et équivalents.

La stratégie financière de la Société est élaborée et adaptée en fonction des conditions de marché afin de maintenir une structure de capital flexible et conforme aux objectifs indiqués ci-dessus et de répondre aux caractéristiques des risques liés aux actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société, étant une société en voie de démarrage, est appelée à émettre de nouvelles actions.

Les objectifs, les politiques et les procédures de la Société en matière de gestion du capital n'ont pas changé depuis le 1^{er} octobre 2008.

La Société respecte tous ses engagements financiers.

7 CRÉANCES

	2009	2008
	\$	\$
Partenaires	68 317	1 687 499
Crédits des taxes à la consommation	157 005	258 528
Crédits d'impôts à recevoir	1 743 180	942 351
Intérêts à recevoir	1 226	–
Autres	60 132	139 234
	<u>2 029 860</u>	<u>3 027 612</u>

Les crédits d'impôts se rapportent à des demandes qui n'ont pas encore fait l'objet d'examen par les autorités fiscales.

8 PLACEMENTS

	2009	2008
	\$	\$
Certificats de placement garanti, 0,3 % échéant en juillet 2010	380 000	–
Gastem inc. 960 000 actions ordinaires (2008 – 1 000 000) (coût des actions : 96 000 \$; 2008 – 100 000 \$)	595 200	1 040 000
	<u>975 200</u>	<u>1 040 000</u>
Portion encaissable au cours du prochain exercice	380 000	–
	<u>595 200</u>	<u>1 040 000</u>

9 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2009	2008
			\$	\$
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	18 387	11 334	7 053	13 182
Équipement informatique et de bureau	90 049	36 374	53 675	53 092
Matériel roulant	170 302	80 500	89 802	128 289
	<u>278 738</u>	<u>128 208</u>	<u>150 530</u>	<u>194 563</u>

10 PROPRIÉTÉS PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES

	2009	2008
	\$	\$
Québec		
Anticosti	241 006	205 793
Gastonguay	612 595	603 962
Gaspésia—Edgar—Marcel-Tremblay	360 897	279 406
Gaspé	979 120	969 567
Nouveau-Brunswick		
Dalhousie	<u>139 776</u>	<u>31 424</u>
	<u>2 333 394</u>	<u>2 090 152</u>

10 PROPRIÉTÉS PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES (suite)

Propriétés Gaspé et Gastonguay

Le 6 mai 2008, la Société a signé une entente globale qui a modifié une convention antérieure avec Junex, concernant les propriétés Gaspé et Gastonguay. En vertu de cette entente, Pétrolia a acquis un intérêt de 100 % sur une superficie de 6 043 km² de ces propriétés, sujet à une redevance variant de 0,5 % à 2,5 % de la production future d'hydrocarbures. Aussi, en vertu de cette entente, Pétrolia et Junex ont accepté de devenir partenaires à 50 % - 50 % dans un bloc de permis d'une superficie d'environ 291 km² sur lequel Junex agit comme opérateur.

Projet Haldimand

À cette même date, une deuxième entente a délimité une aire de développement de 9 km² autour du puits Pétrolia Haldimand n° 1 sur laquelle Pétrolia détient un intérêt de 45 %, Junex 45 % et Gastem 10 %. Certains permis de ces propriétés sont assujettis à des redevances de 5 %. En vertu d'un amendement à l'entente originale signé le 22 juillet 2009, Pétrolia est devenue l'opérateur sur l'ensemble de l'aire de développement de 9 km² et elle a pris l'engagement de forer un deuxième puits sur la propriété avant le 31 décembre 2009. Suite à sa décision de ne pas participer au forage, Junex a vu sa participation réduite de 9,6 %. Cette modification d'intérêt est sujette à un ajustement final qui sera basé sur les coûts réels encourus pour la réalisation du forage de Haldimand n° 2. La note 18 fait état d'une entente survenue avec Gastem après la fin de l'exercice.

Projet Bourque

La Société a signé une entente d'affermage de 20 M\$ avec la Société pétrolière Pilatus Energy Canada qui est initiée de la Société. Cette société pourra se gagner, au cours des cinq prochaines années, un intérêt de 70 % sur les quatre permis du projet Bourque en investissant un montant de 20 M\$ en travaux d'exploration et de développement selon les modalités suivantes :

- au cours des 18 premiers mois, la Société pétrolière a réalisé un levé sismique d'un montant de 2,5 M\$ pour assurer son droit de participer à cette entente;
- au cours des trois premières années, elle devra investir un montant cumulatif de 8 M\$ en travaux d'exploration pour gagner une participation de 24 % dans le projet;
- au cours des cinq premières années, elle pourra, en investissant un montant cumulatif de 16 M\$, augmenter sa participation à 48 % et, ajoutant un montant additionnel de 4 M\$ pour un total de 20 M\$, hausser sa participation à 70 %.

Propriété Anticosti

La Société s'est portée acquéreur de tous les droits appartenant à Hydro-Québec sur l'île d'Anticosti. En contrepartie, une redevance prioritaire sur la production pétrolière future sera versée à Hydro-Québec. En vertu de cette entente, Pétrolia partage avec Corridor Ressources Inc. un intérêt variant entre 25 % et 50 % dans 35 permis d'exploration de l'île et agit comme opérateur sur la majeure partie de ceux-ci.

Projet Saint-Simon

La Société détient un intérêt de 10 % dans le puits Saint-Simon et dans la structure géologique.

11 FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

	30 septembre 2009 \$	Additions \$	30 septembre 2008 \$
Québec			
Anticosti	1 344 024	247 728	1 096 296
Gastonguay	46 502	14 433	32 069
Gaspésia–Edgar–Marcel-Tremblay	3 475 534	102 393	3 373 141
Gaspé	2 875 327	102 964	2 772 363
Projet Bourque	3 364 231	690 648	2 673 583
Projet Haldimand	6 331 201	3 541 753	2 789 448
Projet Tar Point n° 1	177 140	177 140	–
Autres	102 707	–	102 707
Nouveau-Brunswick			
Dalhousie	1 085 303	971 185	114 118
	<u>18 801 969</u>	<u>5 848 244</u>	<u>12 953 725</u>
Déductions			
Aides gouvernementales à l'exploration et contributions de partenaires			
Anticosti	442 611	86 527	356 084
Gastonguay	10 683	5 051	5 632
Gaspésia–Edgar–Marcel-Tremblay	325 194	35 838	289 356
Gaspé	462 824	34 136	428 688
Projet Bourque	2 844 231	170 648	2 673 583
Projet Haldimand	1 301 186	1 239 613	61 573
Projet Tar Point n° 1	62 015	62 015	–
Dalhousie	6 922	–	6 922
	<u>5 455 666</u>	<u>1 633 828</u>	<u>3 821 838</u>
	<u>13 346 303</u>	<u>4 214 416</u>	<u>9 131 887</u>

11 FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)

	30 septembre 2008 \$	Additions \$	30 septembre 2007 \$
Québec			
Anticosti	1 096 296	1 072 538	23 758
Gastonguay	32 069	11 727	20 342
Gaspésia–Edgar–Marcel-Tremblay	3 373 141	710 046	2 663 095
Gaspé	2 772 363	40 267	2 732 096
Projet Bourque	2 673 583	2 609 397	64 186
Projet Haldimand	2 789 448	1 183 966	1 605 482
Autres	102 707	–	102 707
Nouveau-Brunswick			
Dalhousie	<u>114 118</u>	<u>94 339</u>	<u>19 779</u>
	<u>12 953 725</u>	<u>5 722 280</u>	<u>7 231 445</u>
Déductions			
Aides gouvernementales à l'exploration et contributions d'un partenaire			
Anticosti	356 084	347 769	8 315
Gastonguay	5 632	3 803	1 829
Gaspésia–Edgar–Marcel-Tremblay	289 356	223 361	65 995
Gaspé	428 688	390 788	37 900
Projet Bourque	2 673 583	2 651 118	22 465
Projet Haldimand	61 573	39 731	21 842
Dalhousie	<u>6 922</u>	<u>–</u>	<u>6 922</u>
	<u>3 821 838</u>	<u>3 656 570</u>	<u>165 268</u>
	<u>9 131 887</u>	<u>2 065 710</u>	<u>7 066 177</u>

12 CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, participantes, votantes et sans valeur nominale.

Émis

40 914 219 actions ordinaires.

Rémunération à base d'actions

La Société dispose d'un Régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel elle peut octroyer un maximum de 4 090 000 options à ses administrateurs, dirigeants, employés clés et fournisseurs sur une base continue. Le prix de levée de chaque option correspond au cours ou au cours escompté du marché le jour précédant la date d'attribution. La durée des options octroyées ne peut excéder cinq ans.

Au cours de l'exercice, la Société a octroyé des options d'achat d'actions et la juste valeur de chaque option attribuée a été calculée au moyen du modèle d'évaluation du prix des options Black-Scholes et à l'aide des hypothèses suivantes :

	Options d'achat d'actions 2009	Options d'achat d'actions 2008			Bons de souscription de courtier 2008
	Mai	Juillet	Mars	Février	Juin
Taux d'intérêt sans risque	2,25%	4,75%	5,75%	5,75%	4,75%
Volatilité prévue	103%	90%	80%	80%	90%
Durée de vie octroyée (année)	3 et 5	5	5	5	1,5
Taux de rendement des actions	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil

Ainsi, la rémunération à base d'actions a été répartie comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
L'état des résultats	102 600	668 775
Frais d'exploration reportés	7 125	228 225
Frais d'émission	—	394 970
Total	109 725	1 291 970

12 CAPITAL-ACTIONS (suite)

Le tableau ci-après résume l'information sur les options d'achat d'actions :

	2009		2008	
	Nombre d'options en circulation	Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre d'options en circulation	Prix de levée moyen pondéré \$
En circulation et pouvant être exercées au début	3 907 500	0,58	2 645 000	0,41
Octroyées	230 000	0,74	1 350 000	0,66
Exercées	—	—	(87 500)	0,40
Périmées	(47 500)	0,91	—	—
En circulation et pouvant être exercées à la fin	4 090 000	0,58	3 907 500	0,58

Moyenne pondérée des justes valeurs à la date d'attribution :

	2009	2008
	\$	\$
Options d'achat d'actions	0,74	0,66
Bons de souscription de courtier	—	0,93

Au 30 septembre 2009, les options d'achat d'actions octroyées dans le cadre du Régime sont attribuées comme suit :

Prix de levée moyen pondéré \$	Nombre	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Date d'expiration
0,40	270 000	0,5	15 mars 2010
0,40	1 075 000	1,3	3 février 2011
0,58	150 000	1,6	10 mai 2011
0,74	50 000	2,7	21 mai 2012
0,40	1 037 500	2,8	21 juin 2012
0,60	600 000	3,3	12 février 2013
0,60	150 000	3,4	3 mars 2013
1,25	577 500	3,8	7 juillet 2013
0,74	180 000	4,7	21 mai 2014

Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation peuvent être exercés comme suit :

Prix d'exercice \$	Nombre	Date d'expiration
1,50	423 333	6 décembre 2009
1,50	3 333 332	6 décembre 2010 (note 18)
1,00	1 750 000	10 octobre 2012
1,00	3 000 000	10 janvier 2013

13 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES FUTURS

Le taux d'imposition effectif de la Société diffère du taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial). Cette différence résulte des éléments suivants :

	2009 \$	2008 \$
Perte avant impôts	(1 615 108)	(483 993)
Impôts au taux de base combiné; 30,9 %	(499 069)	(149 554)
Rémunération à base d'actions	31 703	206 651
Réévaluation des actifs et passifs d'impôts futurs	(382 050)	300 877
Dépenses non déductibles et autres	21 115	12 900
Moins-value (plus-value) non réalisée	68 104	(80 340)
	(760 197)	290 534

L'actif et le passif d'impôts futurs proviennent des écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments suivants :

	2009 \$	2008 \$
Actif d'impôts futurs		
Pertes reportées	(1 114 117)	(636 199)
Frais d'émission d'actions	(162 775)	(256 868)
Autres	(29 693)	(12 542)
	(1 306 585)	(905 609)
Passif d'impôts futurs		
Placement	76 508	145 230
Propriétés	30 871	30 871
Frais d'exploration reportés	2 112 755	2 403 254
	2 220 134	2 579 355
Passif net d'impôts futurs	913 549	1 673 746

Au 30 septembre 2009, les pertes fiscales susceptibles de réduire les impôts futurs et dont les avantages fiscaux ont été comptabilisés, sont de l'ordre de 3 613 958 \$ au fédéral et 3 012 187 \$ au provincial. La Société pourrait se prévaloir de l'avantage fiscal découlant du report de ces pertes dans les délais suivants :

	Fédéral \$	Provincial \$
2010	3 180	3 180
2014	8 618	6 776
2015	351 319	287 294
2026	574 450	440 410
2027	648 473	514 153
2028	660 423	524 691
2029	1 367 495	1 235 683

14 ENGAGEMENTS

En vertu de permis de recherche octroyés par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec et du Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick, la Société s'est engagée à leur verser des droits au montant de 839 302 \$ d'ici 2013. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2010	2011	2012	2013
<u>217 042 \$</u>	<u>209 774 \$</u>	<u>206 243 \$</u>	<u>206 243 \$</u>

De plus, la Société doit effectuer annuellement sur ses propriétés, des travaux dont les coûts minimums varient selon l'âge des permis; ainsi, ils correspondent à 0,50 \$ l'hectare pour la première année du permis et ils augmentent annuellement de 0,50 \$ pour atteindre 2,50 \$ l'hectare à compter de la cinquième année. Les travaux minimum à engager s'élevaient à 1 205 925 \$ en 2010, 1 536 322 \$ en 2011, 2 530 897 \$ en 2012 et 2 560 536 \$ en 2013.

La Société s'est engagée par baux jusqu'en 2012 pour la location de bureaux et d'une maison auprès de trois sociétés dont une est détenue minoritairement par un administrateur. Le solde des engagements suivants ces baux, exclusion faite des clauses escalatoires, s'établit à 178 131 \$.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2010	2011	2012
<u>105 151 \$</u>	<u>69 480 \$</u>	<u>3 500 \$</u>

15 ÉVENTUALITÉS

Financement

Par le passé, la Société s'est financée en partie par l'émission d'actions dites accréditives. La dernière émission date de 2005. La Société a alors rempli tous ses engagements relatifs aux travaux d'exploration à effectuer. Cependant, même si la Société a pris toutes les mesures nécessaires à cet effet, il n'y a pas de garantie que tous les fonds dépensés par la Société en regard de ces actions soient déclarés admissibles par les autorités fiscales advenant une vérification de leur part. Le refus de certaines dépenses par les autorités fiscales pourrait avoir alors des conséquences fiscales négatives pour les investisseurs.

Lettre de garanties

La Société assume une responsabilité éventuelle découlant de deux lettres de crédit irrévocable, d'un montant de 380 000 \$ en faveur du Ministère des Ressources Naturelles. Ces lettres de crédit sont garanties par les certificats de placement garanti pour un montant équivalent

Cautionnement

La Société assume une responsabilité éventuelle en cautionnant un bail d'une durée de cinq ans pour un montant de 258 342 \$. Le bail viendra à échéance le 31 mai 2014. Il est présentement impossible d'évaluer le montant que la Société pourrait être appelée à honorer à la suite du défaut du locataire.

16 OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Des opérations ont été effectuées avec deux sociétés dont le principal dirigeant, détenant un intérêt minoritaire, est aussi administrateur de Pétrolia inc. :

	2009	2008
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	–	(16 445)
Déplacements	–	(1 069)
Entretien et fournitures de bureau	–	(25 319)
Frais d'exploration reportés	76 068	676 529
Promotion et représentation	–	(1 045)
Radiation d'une créance	62 205	–
Télécommunications	–	(12 970)
Autres frais	8 668	(76 408)

Le compte à recevoir de ces sociétés est de 57 852 \$ au 30 septembre 2009 (2008– 54 696 \$).

Des opérations ont été effectuées avec un administrateur qui agit comme consultant pour la Société :

	2009	2008
	\$	\$
Frais d'exploration reportés	47 421	66 314

Le solde dû à cet administrateur est de 1 195 \$ au 30 septembre 2009 (2008 – 18 492 \$).

La Société a effectué avec une société sous la même direction, les opérations suivantes :

	2009	2008
	\$	\$
Frais d'exploration reportés	64 000	–
Fournitures de bureau	3 632	3 600
Salaires et avantages sociaux	276 724	245 156
Télécommunications	6 086	6 505

Le solde dû à cette société au 30 septembre 2009 est de 16 179 \$ (2008 – 63 039 \$).

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des affaires et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

17 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE

Les éléments sans incidence sur la trésorerie et les équivalents liés aux activités de financement et d'investissement sont les suivants :

	2009 \$	2008 \$
Créances relatives aux frais d'exploration reportés	553 727	(2 137 041)
Rémunération à base d'actions liée aux frais d'émission d'actions	–	394 970
Rémunération à base d'actions liée aux frais d'exploration reportés	7 125	228 225
Fournisseurs et charges à payer relatifs aux frais d'exploration reportés	(1 157 758)	2 258 513
Frais payés d'avance, relatifs aux frais d'exploration reportés	(269 339)	(37 509)
Impôts futurs reliés aux frais d'émission	–	223 919

18 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 4 décembre 2009, la Société a clôturé un placement privé de 7 129 910 \$. Elle a émis en contrepartie 7 960 568 actions ordinaires et 2 163 161 bons de souscription qui permettent de souscrire une action ordinaire à 1,30 \$ par action jusqu'au 4 décembre 2011.

La Société en est venue à une entente avec son partenaire Gastem pour l'acquisition de tous leurs intérêts (10 %) dans le projet Haldimand. Ce transfert d'intérêt est effectif en date du 1^{er} octobre 2009. Les participations de chacun des deux partenaires restants devraient s'établir comme suit : Pétrolia 65 % et Junex 35 %. La modification d'intérêts de 9,6 % mentionnée à la note 10 est sujette à un ajustement final qui sera basé sur les coûts réels encourus pour la réalisation de forage de Haldimand n° 2.

Le 26 novembre 2009, la Bourse de croissance TSX a accepté de prolonger d'un an la date d'échéance des bons de souscription échéant le 6 décembre 2009.

ANNEXES

Exercice terminé le 30 septembre	2009	2008
	\$	\$
A- FRAIS D'ADMINISTRATION		
Rémunération à base d'actions (note 12)	102 600	668 775
Salaires et avantages sociaux	391 031	261 907
Assurances	49 946	42 114
Déplacements	67 722	26 296
Taxe sur le capital	220 124	–
Entretien et fournitures de bureau	17 937	4 066
Information aux actionnaires	62 923	54 266
Frais du conseil d'administration	116 687	31 114
Radiation d'une créance	62 206	–
Promotion et représentation	99 433	60 535
Services professionnels	67 332	33 994
Télécommunications	16 246	9 806
Amortissement des immobilisations corporelles	37 714	33 513
Autres frais	67 051	32 781
	<u>1 378 952</u>	<u>1 259 167</u>
B- FRAIS GÉNÉRAUX		
Salaires et avantages sociaux	713 174	65 160
Assurances	1 905	–
Déplacements	16 784	–
Entretien et fournitures de bureau	22 342	–
Formation	9 072	–
Services professionnels	4 241	–
Télécommunications	8 081	–
Amortissement des immobilisations corporelles	23 196	–
Autres frais	86 210	–
Imputation aux travaux d'exploration reportés	(885 005)	(65 160)
	<u>0</u>	<u>0</u>

CONSEIL D'ADMINISTRATION

André Proulx, M.A.
Président et chef de la direction

Vincent Causse, consultant
Administrateur

Saeed Youssef, économiste
Administrateur

Albert Wildgen, avocat
Administrateur

Erick Adam, Ing.
Administrateur

Myron A. Tétreault, avocat
Administrateur

Alain Ferland, Ing.
Administrateur

Jacques L. Drouin, gestionnaire
Administrateur

VÉRIFICATEURS

Malette, SENCRL
Comptables agréés
Rimouski

CONSEILLER JURIDIQUE

Miller Thomson Pouliot SENCRL
M^e Benoît Gascon, avocat
Montréal

AGENT DE TRANSFERT ET REGISTRAIRE

Société de fiducie Computershare du Canada
Montréal

TRANSACTIONS BOURSÈRES

Bourse de croissance TSX
Symbole : PEA

CAPITAL-ACTIONS

40 914 219 actions ordinaires émises
en date du 30 septembre 2009

SIÈGE SOCIAL

212, avenue de la Cathédrale
Rimouski (Québec)
G5L 5J2

Tél. : 418-724-0112

Télec. : 418-722-0310

info@petroliagaz.com

www.petroliagaz.com

**L'assemblée générale annuelle des actionnaires
de Pétrolia aura lieu le jeudi 25 février 2010 à 10 h
au Montréal Marriott Château Champlain
(salle Maisonneuve A) situé au 1, Place du Canada,
Montréal (Québec) H3B 4C9.**

Conception et réalisation

Propage